



Région
Centre-Val de Loire

Maguelone HEDON

Directrice de la Communication et de la Presse

Echappées à Vélo en Centre- Val de Loire

10^{ème} édition - 2021

Cadre général de participation

Dossier à destination des structures souhaitant participer



Le contexte

La région Centre-Val de Loire est la première région de tourisme à vélo en France, associant dans cette ambition l'ensemble de ses territoires touristiques.

En 2021, le réseau cyclable régional compte plus de 5 000 km d'itinéraires qui s'organisent autour de 150 boucles et de plusieurs véloroutes majeures dont « La Loire à Vélo », « La Véloscénie », « Saint Jacques à Vélo », « L'Indre à Vélo » et « La Scandibérique », « Cœur de France à vélo ».

La Région a lancé en 2012 « Les Echappées à Vélo », une saison de fêtes du vélo entre fin mai et fin septembre dans toute la région. Ainsi, plusieurs dizaines de communes, de communautés de communes, d'acteurs du tourisme situés sur un itinéraire ou une boucle ont proposé des parcours thématiques et festifs enrichis de nombreuses expositions, dégustations, spectacles, visites, animations, etc, à découvrir en famille ou entre amis.

Plus que jamais, la Région souhaite promouvoir ce mode de tourisme et de loisir qu'est le vélo, et devant le succès confirmé de toutes les fêtes du vélo de notre territoire, nous souhaitons que puisse se pérenniser ce programme estival de fêtes et de découvertes du réseau cyclable régional.

Cette année, dans une dynamique de sortie de crise sanitaire, il apparaît plus que jamais important de proposer des moments de loisirs de plein air et d'inviter les habitants de la région à redécouvrir les trésors de leur territoire, à proximité. C'est le sens des Nouvelles Renaissance(s) qui dans le même esprit proposent des centaines d'événements mêlant patrimoine, découvertes de jardins, spectacles, expositions, moments de convivialité, véritable festival de la créativité et de l'art de vivre en Centre-Val de Loire. C'est également l'orientation de l'ensemble de la communication touristique qui sera déployée à partir du printemps 2021 par la région et le comité régional de tourisme. Ainsi, dans cette année particulière, nous invitons tous les acteurs de tourisme à croiser leurs initiatives, pour offrir aux visiteurs une programmation riche et variée.

La Région Centre-Val de Loire propose aux communes, communautés de communes, conseils départementaux et acteurs du tourisme de la région d'inscrire leurs événements ou fêtes du vélo dans le programme général des « Echappées à Vélo » et de bénéficier ainsi d'une communication large, mutualisée et d'une assistance dans l'organisation.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce guide de participation,

→ CHAQUE PORTEUR DE PROJET SERA RESPONSABLE DE L'ORGANISATION DE SON EVENEMENT. DANS LE CONTEXTE COVID, IL CONVIENDRA NOTAMMENT DE VEILLER AU RESPECT DES PROTOCOLES SANITAIRES

LA REGION ASSURERA LA COMMUNICATION ASSOCIEE A L'ENSEMBLE DES EVENEMENTS.

Les objectifs des Echappées à vélo

- Associer tous les parcours et véloroutes existants dans la région dans une même célébration événementielle autour du vélo afin d'affirmer la vocation régionale de tourisme cyclable.
- Faire connaître l'ouverture d'une boucle ou d'une nouvelle section de véloroute.
- Organiser et regrouper les manifestations dans un cadre régional afin de renforcer l'impact médiatique et mutualiser la promotion.
- Renouveler l'intérêt médiatique et montrer toutes les facettes touristiques d'un territoire cyclable.
- Associer aux boucles cyclables des découvertes culturelles et des animations dans l'esprit du tourisme à vélo, atout majeur de la région Centre-Val de Loire.
- Promouvoir un tourisme associant les découvertes naturelles, culturelles, gastronomiques de la région Centre-Val de Loire, et globalement la douceur de vivre.

Caractéristiques des « Echappées à Vélo »

Description générale

Les caractéristiques ci-dessous sont données à titre indicatif afin d'assurer une unité de visibilité et de communication optimale des « Echappées à Vélo », mais pourront être modifiées en fonction des contraintes des porteurs de projets, en concertation avec la Région.

- Date et période : Les « Echappées à Vélo en Centre-Val de Loire » se dérouleront les week-ends **entre le 1^{er} mai et le 30 septembre, de préférence le dimanche, ainsi que les 14 juillet et 15 août. Chaque porteur de projet peut choisir une date dans ce calendrier.** L'addition de toutes les dates, de toutes les manifestations constitue l'événement régional « Les Echappées à Vélo en Centre-Val de Loire »
- Chaque événement associe **un parcours à vélo et un programme culturel et festif** – découverte du patrimoine, de l'environnement, fêtes gastronomiques, etc...
- Horaire : Les « Echappées » se déroulent sur une ou plusieurs journées, **de préférence entre 10h et 19h** pour les parcours à vélo. Les animations peuvent se prolonger dans la soirée.
- **L'accès est libre, et s'adresse au grand public, à toutes les générations, aux familles.** Certaines animations peuvent être payantes, mais les parcours cyclables sont gratuits (*à l'exception des parcours déjà organisés sous forme payante*).
- L'ensemble des manifestations prendra le nom de « Les Echappées à Vélo en Centre-Val de Loire ». Toutefois :
 - **Chaque événement pourra avoir un titre spécifique choisi par le porteur de projet, en complément** du titre général « les Echappées à Vélo en Centre-Val de Loire »
 - **Le nom « les Echappées à Vélo en Centre-Val de Loire » figurera en nom principal ou en « label » complémentaire à un autre nom** en lien avec la véloroute sur laquelle l'événement se déroule. Dans ce cas, le traitement graphique devra suivre la charte graphique générale proposée par la Région. *Par exemple : « Fête de la Véloscénie à Nogent-le-Rotrou », en titre principal – « Une échappée à Vélo en Centre-Val de Loire » en logo complémentaire, présent sur toute la communication, et permettant à la fête d'intégrer le programme général régional des « Echappées à*

Vélo en région Centre-Val de Loire». Le choix du nom et les visuels de communication seront discutés entre le porteur de projet et la Région dans le cadre de la préparation de l'événement.

- Dans tous les cas, la communication générale sur l'ensemble des événements se fera sous le nom des « Echappées à Vélo en Centre-Val de Loire » et selon le traitement graphique proposé par la Région.
- Les « Echappées à Vélo en Centre-Val de Loire » peuvent être organisées en association avec une autre fête locale. La communication déployée localement par les organisateurs devra toutefois associer le titre et le logo des Echappées à Vélo en Centre-Val de Loire.
- Chaque « Echappée à vélo », en fonction du programme proposée peut solliciter une labellisation « Nouvelles Renaissance(s) », et ainsi bénéficier d'une visibilité complémentaire dans la programmation des Nouvelles Renaissances et sur le site internet nouvelles-renaissances.com.
 - Renseignements sur la labellisation : <https://www.centre-valde Loire.fr/appels-projet/appel-labellisation-des-nouvelles-renaissances-2021>

La Région assure la communication générale de l'événement (édition du programme, site internet, plan de communication) et une assistance pour la logistique (fourniture de signalétique, fléchage, matériel publicitaire...). La Région n'est pas responsable de l'organisation de la manifestation.

→ CHAQUE PORTEUR DE PROJET ASSURE LA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE ET LA RESPONSABILITE DE SON ECHAPPEE, EN PARTICULIER L'ACCUEIL DU PUBLIC DANS LES CONDITIONS SANITAIRES APPROPRIÉES

Recommandations techniques

Les caractéristiques ci-dessous sont données afin d'assurer le déroulement de l'événement dans les meilleures conditions de sécurité.

Les structures organisatrices sont responsables de la sécurité sur les parcours.

- Le profil du parcours est plat pour faciliter l'accès au plus grand nombre.
- Le parcours aura une longueur inférieure ou égale à 30 Km. Un parcours secondaire plus long peut être organisé. Les points de départ, de pique-nique et d'arrivée sont communs aux deux parcours. Le tracé pourra se présenter sous forme d'un circuit en boucle de 30 Km maximum (un sens de circulation sera proposé) ou un axe linéaire de 15 km (avec un aller-retour par le même chemin).
- Dans la mesure du possible, les organisateurs prennent, en lien avec les autorités locales, les mesures nécessaires à la fermeture exceptionnelle du parcours au trafic automobile. Les éventuelles exceptions de circulation accordées aux riverains et véhicules de secours seront organisées sous la responsabilité des organisateurs du parcours.
- Le parcours utilisera majoritairement le réseau routier revêtu. Les sections non revêtues seront roulantes pour des VTC.
- Le parcours sera signalisé. La signalisation devra être assurée – pose et dépose - par les porteurs de projets localement. La Région fournira des supports de fléchage.

Les « indispensables » d'une Echappée à Vélo :

- Les attraits touristiques et paysagers sont prioritaires dans la définition du parcours.
- Le parcours empruntera obligatoirement une partie d'une boucle ou d'une véloroute du réseau cyclable aménagé de la région.
- Le parcours sera agrémenté d'un programme d'activités denses et diversifiées (culturelles, naturelles, agricoles, urbaines, culinaires, sportives...). Et aspect est également une condition essentielle d'obtention de la labellisation Nouvelles Renaissance(s) offrant une visibilité supplémentaire.
- Le parcours sera ponctué de points de ravitaillement, selon les possibilités sanitaires.
- Pour le déjeuner, entre 12h et 14h, un lieu de rassemblement sera équipé pour un pique-nique animé, idéalement dans un site d'exception ouvert au public pour l'occasion. Il sera le lieu privilégié pour présenter le réseau cyclable local et régional et le calendrier des autres « Echappées ». Il pourra être enrichi de points de ventes et de découvertes des spécialités régionales.

Le plus de l'année 2021 : Nouvelles Renaissance(s) en Centre - Val de Loire

Après le succès de l'année 2019, Viva Leonardo da Vinci - 500 ans de Renaissance(S) en Centre - Val de Loire, la Région propose aux actrices et aux acteurs régionaux de se mobiliser à nouveau autour d'une saison culturelle et touristique collective.

Après le succès de l'année 2019, *Viva Leonardo da Vinci 500 ans de Renaissance(s)*, la Région Centre-Val de Loire a lancé en 2020, **Les Nouvelles Renaissance(s), programmation événementielle collective animant les paysages, sites patrimoniaux et de création contemporaine de notre région** autour des grandes thématiques : Patrimoine et Nature, Création et Culture, Art de vivre et Gastronomie, Science et Innovation.

Après une première édition perturbée, la crise sanitaire du Covid ayant empêché de nombreuses manifestations, la Région et l'ensemble des actrices et des acteurs souhaitent poursuivre *Les Nouvelles Renaissance(s)* et tisser une narration commune pour notre région, afin de **proposer aux visiteuses et aux visiteurs du Centre-Val de Loire, une programmation événementielle foisonnante.**

La Renaissance a révolutionné notre relation au monde, à la société, à l'art, à la science et à la connaissance. Face aux défis de notre époque, il s'agit d'inventer *Les Nouvelles Renaissance(s)*, de **construire, avec les habitantes et les habitants de la région Centre-Val de Loire, une programmation exceptionnelle, interdisciplinaire, durable et citoyenne, célébrant les savoir-faire, les richesses patrimoniales et les atouts du territoire.**

Dans ce cadre, [une attention particulière sera apportée aux projets des Echappées à vélo dont le programme comportera un volet ou une animation sur l'art de vivre et le patrimoine gastronomique régionaux, une proposition culturelle, la découverte de lieux patrimoniaux ou de jardins](#)

Organisation régionale

La Direction de la Communication assure la coordination et le suivi de l'événement « Les Echappées à Vélo en Centre-Val de Loire » à l'échelle régionale.

- Diffusion du concept auprès des acteurs territoriaux (collectivité publiques, associations, etc.) concernés par le réseau cyclable régional.
- Réception des dossiers de candidature et sélection des dossiers.
- Appui, conseil et suivi des porteurs de projet.
- Coordination des manifestations à l'échelle régionale : lieux et dates des manifestations en évitant les concurrences géographiques à une même date.
- Plan de communication sur l'ensemble du programme

Les supports de communication

- **Plan de communication régional autour des manifestations « Les Echappées » :**
 - Programme général de l'ensemble des parcours associés et diffusion auprès de toutes les communes concernées ainsi que tous les acteurs du tourisme de la région. Ce programme comprendra une présentation des porteurs de projets et des animations proposées, éléments fournis par les porteurs de projets.
 - Site internet dédié à la manifestation comportant une présentation de chaque projet, selon les éléments fournis. Animation d'une page Facebook autour de l'événement.
 - Communication dans les médias régionaux sur l'ensemble des événements, en lien avec les acteurs : relations presse et achats d'espaces publicitaires.
 - Mise à disposition en ligne d'un kit de communication téléchargeable pour utilisation directe par les porteurs de projets sur leurs supports ou dans leurs réseaux de diffusion habituels.
- **Création de la charte graphique régionale et fourniture du kit de communication « les Echappées à vélo » :**
 - Mise à disposition d'un visuel générique pour les besoins de communication locale des acteurs, téléchargeable sur le site
 - Mise en forme graphique du programme d'animation
 - Mise à disposition de signalétique événementielle pour la manifestation selon les besoins (à déterminer en concertation avec la direction de la communication) : banderoles, panneaux, kakémono, bannières, point d'accueil Les Echappées à vélo au départ ou lieu de déjeuner, fléchage. [Ces éléments seront mis en place et animés par les porteurs de projet. Les moyens seront analysés et validés par la Région en lien avec les services techniques locaux chargés de leur mise en place.](#)
 - Mise à disposition d'objets publicitaires.

La Région Centre-Val de Loire intervient en soutien logistique et technique de la manifestation, par la fourniture de matériel, l'appui pour la préparation du parcours et le programme d'animation et la mise à disposition d'outils de communication.

LA REGION NE FINANCE PAS LES ANIMATIONS PROPOSEES PAR LES STRUCTURES ORGANISATRICES, ET N'ASSURE PAS DE PRESENCE TECHNIQUE OU D'ACCUEIL LE JOUR DE LA MANIFESTATION, SAUF DISPOSITION SPÉCIALE.

Organisation de l'appel à candidature

La Direction de la Communication et de la Presse du Conseil régional est l'interlocuteur pour l'organisation des Echappées à vélo en Centre Val de Loire 2021. Elle décide seule des projets retenus en fonction des candidatures envoyées.

Pour préparer la manifestation, Il est indispensable que chaque porteur de projet désigne un référent technique, garant de la bonne exécution du partenariat.

- L'appel à projet est envoyé aux collectivités et aux acteurs du tourisme de la région Centre-Val de Loire et mis en ligne sur le site www.centre-valde Loire.fr le 10 MARS 2021.
- Les candidatures sont à renvoyer, de préférence par mail à : lesechappees@centrevallde Loire.fr
Ou par courrier à : Direction de la Communication, Les Echappées à Vélo, Conseil régional du Centre, 9, rue Saint Pierre Lentin, 45000 ORLEANS **avant le 10 AVRIL 2021**
- Pour toute information ou précision dans la constitution du dossier, vos questions sont à adresser par mail à lesechappees@centrevallde Loire.fr
- A réception d'un dossier d'«Echappée », un contact sera établi afin d'instruire la demande.

Compte tenu des délais de fabrication des supports de communication – programme général, site internet – il est indispensable que toutes les candidatures aient été instruites par la Direction de la Communication avant le 20 AVRIL 2021.

NOUS VOUS DEMANDONS DONC DE BIEN RENVOYER LES ELEMENTS DE VOTRE CANDIDATURE AVANT LE 10 AVRIL 2021

Contenu du dossier de candidature :

Afin de faciliter les candidatures et l'instruction des dossiers, nous vous proposons un formulaire à remplir que vous trouverez en complément de ce document. Il reprend les différents éléments à fournir que nous listons ci-dessous.

N'hésitez pas à joindre tout autre support concernant votre manifestation, y compris des comptes-rendus d'éditions précédentes.

Décrivez de la manière la plus complète possible les différents aspects du projet que vous présentez, compte tenu de la présentation générale qui précède :

- Date proposée pour votre manifestation, entre le 1^{er} mai et le 30 septembre.
- Nom de votre manifestation
- Evaluation approximative de la fréquentation attendue
- Structure porteuse : commune, communauté de communes, office de tourisme, association, etc.
- Présentation du programme de la journée et du parcours proposé. Indiquez la boucle ou l'itinéraire cyclable « Vélocentre » sur lequel est situé le parcours proposé.
- Indiquez si la manifestation a lieu en association avec une fête récurrente d'une commune, ou toute manifestation déjà existante.
- Indiquez si vous souhaitez utiliser le nom « Les Echappées à Vélo » en nom principal ou en nom complémentaire. Indiquez dans ce cas le nom principal de la manifestation proposée.
- Indiquez le référent unique responsable du suivi des contacts et de l'organisation du parcours local. Il sera le référent privilégié de la direction de la communication pour les questions de communication et de logistique.
- Description de l'organisation proposée :
 - Signalisation, sécurisation et équipement du parcours (déviation, stationnement, sécurisation des intersections, points difficile...), le cas échéant en lien avec la Préfecture et les gestionnaires de voirie (obtention des autorisations de fermeture des routes interdites au trafic motorisé, etc.)
 - Parkings et points d'accueil
 - Personnels et/ou bénévoles envisagés

- Présentation des éventuels parcours collectifs : point de rendez-vous, guides animateurs de la randonnée collective, etc.
- Présentation des animations proposées aux participants en association avec le parcours à vélo : découverte du patrimoine (culturel, naturel, gastronomique, etc.), spectacles, lieux de restauration, animations et festivités, etc.
- Présentation des partenaires associés à la manifestation, et notamment les partenaires du tourisme et des véloroutes (loueurs de vélo, associations de cyclisme et de cyclo-tourisme, hébergements, restauration, sites touristiques, jardins, associations culturelles, etc.)
- Présentation des relais de communication utilisés localement : mise à disposition du réseau d'affichage, journal de la commune, distribution d'affichettes-vitrine, flyers, distribution des programmes, etc.
- Identification d'un temps officiel avec un représentant de la Région (date, heure et lieu) et brève présentation
- L'adhésion à la Charte régionale des événements éco-responsables sera un « plus » ! (dossier d'inscription sur www.centre-valde Loire.fr)
- Votre intention d'inclure dans le programme des animations ou de donner une couleur « Nouvelles Renaissances » sur le thème de l'art de vivre et des jardins, de la découverte culturelle ou patrimoniale et de la gastronomie à votre événement vélo.

La Direction de la Communication de la Région Centre-Val de Loire est décisionnaire concernant les manifestations qui feront partie du programme des Echappées à vélo 2020. Les paramètres pris en compte sont notamment :

- La définition du parcours et le programme de la journée (animations, accueil envisagé).
- Les garanties quant à la sécurité sur les parcours et au protocole sanitaire d'accueil du public.
- La reprise de la charte graphique régionale et de la déclinaison du kit communication « Les Echappées à vélo en Centre-Val de Loire » – proposition de communication locale
- L'application de la charte des manifestations écoresponsables de la Région Centre-Val de Loire.
- L'association des partenaires locaux (collectivité publique, organisation touristique, commerce, association de cyclistes, population, producteurs locaux, site et monuments...)
- L'envie de participer, par une ou plusieurs animations, à la thématique « Nouvelles Renaissances » art de vivre et patrimoine gastronomique.

La liste définitive des « Echappées à Vélo en Centre-Val de Loire 2021 » devra être établie au 20 avril 2021 afin de lancer l'organisation des manifestations et la communication.